

# république [Repyblik] n. f.

ÉTYM. V. 1410, au sens II, 1; lat. *res publica* « chose (*res*) publique ».



I (1520). **Au sens du latin** *res publica*.

1 **Vx.** L'organisation politique de la société, la chose publique. → **Chose** (*infra cit.* 11), **cité** (n. f.).

→ Diligent, cit. 3, La Bruyère; entretien, cit. 3, Rousseau. | *Jouer* (cit. 32) *sur le mot république* (sur les sens I et II). | *Du Souverain ou de la République*, titre du chap. X des *Caractères* de La Bruyère.

♦ *La République* (Politeia), dialogues de Platon sur une Constitution politique idéale identifiée à la justice. — *De la République* (De republica), traité de Cicéron sur l'idéal politique. — *Les Six Livres de la République*, traité politique de Jean Bodin (1576).

2 (XVIII<sup>e</sup>). **État, gouvernement légitime, où le pouvoir exécutif est le « ministre du souverain »** (opposé à *dictature, tyrannie*).

1 J'appelle donc république tout État régi par des lois (...) car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain (...) (*En note*) : Je n'entends pas seulement par ce mot une aristocratie ou une démocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale, qui est la loi (...) alors la monarchie elle-même est république.

ROUSSEAU, Du contrat social, II, vi.

3 (**Vx ou didact.**). **Société organisée; corps\* politique** (→ *Divers*, cit. 10). | *La république humaine* (→ *Engeance*, cit. 2). — *La république de Platon* : la société fondée sur le projet politique décrit par Platon dans sa *République* (ci-dessus, 1.). → *Amphibie*, cit. 1.

♦ (XVII<sup>e</sup>). **Vx.** **Ensemble d'États ayant un caractère commun**. | *La république chrétienne* (cf. Pascal, Voltaire, Rousseau, *in Littré*) : la chrétienté.

4 (1680). **Fig. et littér.** **Groupe social**. | *La république des lettres* : les gens de lettres considérés comme formant un groupe à part (→ *Bannissable*, cit., Molière; *proconsul*, cit., Balzac).

2 (...) la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres (...)

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 2.

3 L'allocution du curé fut comme celle des autres prêtres dans la même circonstance. Après avoir tonné contre les rois, il glorifia la République. Ne dit-on pas la république des lettres, la république chrétienne ? Quoi de plus innocent que l'une, de plus beau que l'autre ?

FLAUBERT, Bouvard et Pécuchet, VI.

N. B. Dans cette citation il y a un jeu de mots entre les sens I et II.

♦ vx. **Communauté**. | « *C'est une petite république* » (M<sup>me</sup> de Sévigné, 29 sept. 1680).

4 Dans le fait, ces gens sages y exercent le plus ennuyeux *despotisme*; c'est à cause de ce vilain mot que le séjour des petites villes est insupportable pour qui a vécu dans cette grande république qu'on appelle Paris.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, 1.

II Forme de gouvernement où le pouvoir et la puissance ne sont pas détenus par un seul, et dans lequel la charge de chef de l'État (→ **Président**) n'est pas héréditaire; État ainsi gouverné.

1 (V. 1410). En parlant du régime.

**REM.** Ce sens est le premier attesté; jusqu'à la Révolution française, le mot n'a pas un sens juridique précis : les dictionnaires du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> s. le définissent comme « État ou gouvernement populaire », comprenant la démocratie (cit. 1 et 2) et l'aristocratie, mais excluant parfois leurs déformations (démagogie, oligarchie) : | « *Les Vénitiens, les Génois, appellent leurs États République quoique leur gouvernement soit oligarchique* » (Furetière, 1690).

— *Monarchie, république et despotisme* (→ Éducation, cit. 4, Montesquieu). | *L'esprit* (cit. 170) *de la république*. | *La république et les partis* (cit. 34). | *République démocratique* (→ **Démocratie**), *libérale, populaire, sociale, socialiste*. → **Démocratie** (démocratie populaire, etc.).

5 Elle (*la population de Paris*) se passait de roi à merveille. Le départ du Roi avait révélé la vérité de la situation, à savoir, que depuis longtemps la royauté n'existait que comme obstacle. Elle n'agissait plus, elle ne pouvait rien, elle embarrassait seulement. Plusieurs avaient peur de tomber en république; mais l'on y était.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, 1.

- 6 Michelet appelait la République « une grande amitié ». Michelet était un poète et les temps sont changés : la République n'est plus qu'une grande camaraderie.

H. DE JOUVENEL, la République des camarades, Avant-propos.

- ♦  Fam. *On est en république !*, se dit pour protester contre une interdiction, une contrainte.

6.1 — Tu répondras : merde. On est en République, il me semble.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 251.

- 2 Hist. (En parlant à la fois du régime et de l'État ainsi gouverné). | *La République romaine*, et, absolt, *la République* : le régime de la Rome antique depuis la fin des Tarquins (509 av. J.-C.) jusqu'à l'Empire (mort de Marc-Antoine). → Grandeur, cit. 6.

7 — De quoi se mêle Rome, et d'où prend le sénat,  
Vous vivant, vous régissant, ce droit sur votre État ? (...)  
— Ah ! ne me brouillez point avec la République.

CORNEILLE, Nicomède, II, 3.

- 8 *Dominatio* et *servitus* disparaissent en — 509 et l'État, passé aux mains et au pouvoir du peuple romain, devient la *res publica populi romani Quiritium*. Le pouvoir est exercé dorénavant par son légitime détenteur et tel est le fondement de la *libertas* romaine (...) symbole de la République romaine.

R. BLOCH, Rome et l'Italie, in Encycl. Pl., Histoire universelle,  
t. I, p. 875.

- ♦ **LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**, se dit du régime politique français ou de la France sous ce régime. — a) *Première République* : depuis 1793 (acte constitutionnel du 24 juin) jusqu'à 1804 (sénatus-consulte du 18 mai : « *Le gouvernement de la République est confié à un empereur* »). — b) *Deuxième* ou *Seconde République* : après l'Empire et la Restauration, de 1848 (Constitution du 4 nov. : « *La France s'est constituée en République* ») à 1852 (sénatus-consulte du 7 nov.). — c) *Troisième République* : de 1870-1871 et de la Constitution de 1875 à 1940 (acte constitutionnel du 10 juillet). — d) Après le régime de Vichy (*État français*), et le *Gouvernement provisoire de la République française* de 1944, depuis la Constitution de 1946 (*Quatrième République*) et celle de 1958 (*Cinquième République*). | *Les gouvernements, les présidents de la Cinquième République* (ellipt, de la Cinquième).

9 Cette République (*en 1875*), encore provisoire puisque la révision des lois constitutionnelles y était prévue, cette République en quelque sorte monarchique, c'était toujours la République sans les républicains.

J. BAINVILLE, Hist. de France, xxi, p. 522.

10 Comme on l'a vu, l'existence de la République (*en 1875*) résulte seulement du titre donné au Chef de l'État. C'est autour de l'amendement Wallon qu'a eu lieu la bataille décisive sur la confirmation du régime déjà établi le 4 septembre 1871. Quant au fond, à la différence de 1791 et de 1830, de l'an XII et de 1852, mais comme en 1795 et 1848, la constitution n'attribue que des pouvoirs temporaires et électifs (...) Ainsi, aucune autorité, quelle qu'elle soit, n'est dévolue héréditairement.

Marcel PRÉLOT, Précis de droit constitutionnel, p. 215.

- ♦ **Absolt** (En France; souvent avec la majuscule). **La République française**. | *La République une et indivisible* (cit. 4). | *Liberté\**, *égalité\**, *fraternité\**, *devise de la République*. | *Marianne, buste de femme coiffée du bonnet phrygien\**, *emblème de la République*. | *La place de la République, à Paris*. | *Défense de la République*. — **Loc.** | *Président de la République*. | *Conseil de la République* (qui a remplacé un temps le Sénat). | *Procureur de la République*. — **Hist.** (En parlant de la Première République). | *Les armées, les victoires de la République* (→ *Frontière*, cit. 4). | « *La République nous appelle* » (→ *Mourir*, cit. 29). | *L'an I, II... de la République*.
- ♦ **Allus. hist.** | « *La République n'a pas besoin de savants* » : mot qui aurait été prononcé (par Fouquier-Tinville ou Coffinhal) à la condamnation de Lavoisier. — « *Ah ! que la République était belle sous l'Empire* », mot du journaliste E. Durranc, souvent cité pour exprimer la désillusion après un changement de régime. — | « *La République sera conservatrice* (cit. 2), *ou elle ne sera pas* » (Thiers). — | « *La République une et indivisible, c'est notre royaume de France* » (Péguy, *l'Argent* [Suite], avr. 1913, p. 179). — **REM.** Cette phrase abrégée a servi de titre à un choix de textes politiques de Péguy (*La République... notre royaume de France*). — *La République des professeurs*, ouvrage de Thibaudet (1928). —  *La république des camarades\**.

11 (...) je ne suis pas (...) un ennemi de la République aujourd'hui. Elle a un titre à mes yeux : elle est, de tous les gouvernements, celui qui nous divise le moins.

THIERS, Disc. à l'Assemblée législative, 13 févr. 1850.

3 *Une république. État qui est en république*. **Hist.** | *Les républiques de la Grèce antique* (Athènes, Sparte...) : les cités gouvernées aristocratiquement ou démocratiquement. — *Les républiques italiennes* : les grandes communes de l'Italie médiévale (aristocraties ou oligarchies). | *La*

*république de Gênes, de Venise* (→ 2. Port, cit. 4). — *La république de Genève* (au XVIII<sup>e</sup> siècle).  
→ Exciter, cit. 38. — **Mod.** | *La république Argentine*. | *L'Union des républiques socialistes soviétiques* (U. R. S. S.). → aussi Fédéral, cit. 2. — *Le rêve d'une république universelle*.

12 Ce palais est une de ces fameuses villas où les nobles Génois ont dépensé des millions au temps de la puissance de cette république aristocratique.

BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 248.

13 Ô République universelle,  
Tu n'es encor que l'étincelle,  
Demain tu seras le soleil !

HUGO, les Châtiments, « Lux », I.

♦ **Rare.** | *République populaire* : démocratie\* populaire.

14 Les Républiques populaires sont des spectres que la démocratie française, cette fois encore, n'a pas pu conjurer. Rien ne peut faire que les songes de Paris ne soient hantés par Budapest et par Prague.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 61.




---

**CONTR.** Despotisme (cit. 3 et 4), monarchie.

---

**DÉR.** Républicain.